

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24528**

### Intitulé

Licence : Licence Chimie (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Limoges, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université de Montpellier, Université de Nantes, Université Nice Sophia Antipolis, Université d'Orléans, Université Paris-Sud - Paris 11, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris Diderot - Paris 7, Université Rennes I, Université de Rouen, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université de Strasbourg, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Aix-Marseille Université, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université d'Artois, Université de Bordeaux, Université de Caen Normandie, Université de Cergy-Pontoise, Université de Bourgogne - Dijon, Université de la Réunion, Université du Havre, Université Clermont Auvergne, Université Grenoble Alpes, Sorbonne Université, Université de Poitiers, Université de Lorraine, Avignon université, Université de Lille, Université de Tours	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

116 Chimie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Réalisation d'expérimentations en laboratoire :
- Conception, analyse et préparation de composé chimiques, organiques et inorganiques et rédige les protocoles associés
- Recueil et gestion de données
  
- Assistance à une activité de recherche fondamentale ou appliquée
- Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour aborder et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie organique, inorganique et/ou de la chimie physique et analytique.
- Mobiliser les concepts essentiels des mathématiques, de la physique et de l'informatique dans le cadre des problématiques de la chimie.
- Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.
- Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de la chimie organique et inorganique, de la chimie physique et de la chimie analytique.
- Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.
- Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.
- Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.
- Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.
- Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.
- Utiliser les principales techniques de synthèse et de purification.
- Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.
  
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

*Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C : Industrie manufacturière
- E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Technicien chimiste
- Technicien de laboratoire, en recherche-développement et maintenance
- Assistant-ingénieur

Par ailleurs, de nombreux concours de la fonction publique sont accessibles avec le grade de licence.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

#### Modalités d'accès à cette certification

##### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

##### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24528 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les concepts essentiels des mathématiques, de la physique et de l'informatique dans le cadre des problématiques de la chimie.</li> <li>• Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour aborder et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie organique, inorganique et/ou de la chimie physique et analytique.</li> <li>• Manipuler les mécanismes fondamentaux à l'échelle microscopique, modéliser les phénomènes macroscopiques, relier un phénomène macroscopique aux processus microscopiques.</li> <li>• Identifier les réglementations spécifiques et mettre en œuvre les principales mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité.</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24528 - Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser les concepts et technologies adéquats pour aborder et résoudre des problèmes dans les différents domaines de la chimie organique, inorganique et/ou de la chimie physique et analytique.</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24528 - Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et mener en autonomie les différentes étapes d'une démarche expérimentale.</li> <li>• Utiliser les appareils et les techniques de mesure en laboratoire les plus courants dans les domaines de la chimie organique et inorganique, de la chimie physique et de la chimie analytique.</li> <li>• Interpréter des données expérimentales pour envisager leur modélisation.</li> <li>• Valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux et apprécier ses limites de validité.</li> <li>• Identifier les sources d'erreur pour calculer l'incertitude sur un résultat expérimental.</li> <li>• Exploiter des logiciels d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique.</li> <li>• Utiliser les principales techniques de synthèse et de purification</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 24528 - Usages digitaux et numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 24528 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>• Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 24528 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 24528 - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 24528 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>

En contrat d'apprentissage	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> </ul> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
Après un parcours de formation continue	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> </ul> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
En contrat de professionnalisation	X	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> </ul> <p>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</p>
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- **Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence**
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Sorbonne Université, arrêté du : 29/07/2016
- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 16/04/2017
- Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017
- Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015
- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2017
- Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018

Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018  
Université de Montpellier, arrêté du : 22/03/2018  
Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017  
Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018  
Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018  
Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017  
Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018  
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016  
Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018  
Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017  
Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016  
Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016  
Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018  
Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014  
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015  
Université Paris-Sud - Paris 11, arrêté du : 15/07/2015  
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016  
Université Rennes 1, arrêté du : 29/06/2017  
Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018

Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015  
Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Autres sources d'information :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)  
[Université Clermont Auvergne](#)  
[Université Claude Bernard - Lyon 1](#)  
[Université d'Artois](#)  
[Université de Bordeaux](#)  
[Université de Bourgogne - Dijon](#)  
[Université de Caen Normandie](#)  
[Université de Cergy-Pontoise](#)  
[Université de la Réunion](#)  
[Université de Limoges](#)  
[Université de Strasbourg](#)  
[Université de Montpellier](#)  
[Université de Nantes](#)  
[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)  
[Université de Rouen](#)  
[Université d'Orléans](#)  
[Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#)  
[Université du Havre](#)  
[Université Grenoble Alpes](#)  
[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)  
[Université Nice Sophia Antipolis](#)  
[Université Paris Diderot - Paris 7](#)  
[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)  
[Université Paris-Sud - Paris 11](#)  
[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)  
[Université Rennes 1](#)  
[Sorbonne Université](#)  
[Université de Lorraine](#)

[Université de Poitiers](#)

[Avignon Université](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Tours](#)

**Lieu(x) de certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** [Domaine : Sciences, Technologie, Santé Mention : Chimie](#)